

BURKINA FASO



SOIXANTE-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈0≈ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ≈ ξ

DECLARATION

DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR DJIBRILL YIPENE BASSOLE
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION REGIONALE

New York, le 29 septembre 2014

(Vérifier au prononcé)

Mission Permanente du Burkina Faso auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Burkina Faso to the United Nations

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Mesdames et Messieurs,**

L'Assemblée générale des Nations Unies nous donne chaque année l'occasion d'évoquer ensemble nos préoccupations dans les différentes régions du monde.

Nous voici à nouveau réunis pour évaluer les efforts accomplis et envisager des solutions nouvelles aux multiples défis relevant de nos responsabilités communes quant à l'avenir de l'humanité. C'est donc avec un engagement constant que le Burkina Faso prend part à cet important rendez-vous qui est la manifestation évidente de la solidarité internationale.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'exprimer à votre prédécesseur l'Ambassadeur John ASHE toute notre reconnaissance pour son bilan positif durant son mandat.

A vous-même, j'adresse mes sincères félicitations pour votre élection et je suis persuadé que votre riche expérience des questions internationales et de développement vous permettra de conduire avec efficacité nos travaux sur l'élaboration du programme de développement post 2015 afin de préparer l'adoption d'un nouveau cadre de développement ambitieux porteur de croissance, d'équité et d'un mieux-être pour nos populations.

Je voudrais également rendre un hommage appuyé au Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, pour l'attention bienveillante qu'il accorde à la paix, au développement social et économique dans le monde particulièrement en Afrique.

A cet égard, je salue la tenue à New York, à son initiative du Sommet sur le Climat pour mobiliser les Chefs d'Etat et de Gouvernement, les Représentants des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile sur l'urgente et l'impérieuse nécessité de faire des annonces fermes et concrètes de leurs contributions en matière de lutte contre les bouleversements climatiques.

Le Burkina Faso réitère également sa satisfaction pour la visite conjointe, dans le Sahel, du Secrétaire Général des Nations Unies, de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, du Président de la Banque Mondiale, du Président de la Banque Africaine de Développement et du Commissaire au Développement de la Commission de l'Union européenne dans le cadre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel dont l'objectif est de promouvoir la sécurité, la bonne gouvernance, le développement et les droits de l'homme comme facteur de paix et de stabilité.

Le Burkina Faso se félicite enfin de l'approbation par notre Assemblée Générale de l'initiative sur Ebola du Secrétaire Général et salue la nomination de David NABARRO comme son Envoyé Spécial pour la Lutte contre Ebola ainsi que celle de Monsieur Anthony BANBURY au poste de représentant spécial et Chef de la Mission des Nations Unies pour la lutte contre Ebola. Cette initiative permettra certainement à la sous-région ouest africaine de renforcer ses systèmes de santé publique afin d'éradiquer l'épidémie, dont la propagation pourrait compromettre durablement la cohésion sociale, le développement et l'intégration économique.

Le Burkina Faso exprime sa compassion et sa solidarité aux pays affectés et réitère son engagement à participer à la recherche d'une solution collective qui garantisse la protection effective des populations et des personnels soignants, ainsi que la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Mesdames et Messieurs,**

Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter des progrès réalisés dans la recherche et le maintien de la paix, ainsi que la réalisation des objectifs de développement, même si des efforts restent à accomplir pour accélérer l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Au Burkina Faso, malgré les conditions géo-climatiques défavorables et un contexte économique international difficile, nous nous sommes engagés avec détermination et réalisme, sur les chantiers du développement.

Ainsi, depuis quelques décennies, des plans et programmes stratégiques de développement ont été élaborés et exécutés, avec l'ambition d'engager notre pays sur la voie de l'émergence.

La réduction du niveau de la pauvreté, l'autonomisation des femmes et le plein emploi pour les jeunes en sont quelques-uns des grands objectifs.

Ces efforts ont permis au Burkina Faso d'enregistrer pendant plusieurs années consécutives, un taux moyen de croissance annuelle de l'ordre de 5%, et de réaliser des investissements conséquents dans de nombreux domaines, notamment, la santé, l'éducation, l'agriculture, l'hydraulique, les infrastructures routières et énergétiques.

Il reste entendu que les efforts de développement ne peuvent prospérer que dans un contexte de stabilité et de paix.

C'est pourquoi, le Président du Faso, SEM Blaise COMPAORE, et son Gouvernement continuent d'œuvrer à l'enracinement d'une culture de tolérance et de coexistence pacifique, en faisant du dialogue et de la concertation les ressorts essentiels de la cohésion sociale, du renforcement de la dynamique démocratique et du respect des libertés individuelles et collectives.

En tant que membre du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, le Burkina Faso continue de donner le bon exemple en faisant de la promotion et de la défense des droits de l'homme un axe majeur de sa politique gouvernementale en faveur du mieux-être de sa population.

C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les actions de Madame Chantal COMPAORE, Ambassadrice de bonne volonté du Comité Inter-Africain de lutte contre les pratiques ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF), dont l'engagement sur la question des mutilations génitales féminines constitue une importante contribution aux efforts mondiaux de protection des droits de la Femme et de la jeune fille. Le Burkina Faso se félicite de la récente adoption par le Conseil des Droits de l'Homme de la résolution intitulée « *intensification des efforts et la mise en commun des bonnes pratiques pour lutter efficacement contre les mutilations génitales féminines* » ; résolution introduite par le groupe africain à l'initiative du Burkina Faso.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Nous suivons avec préoccupation les crises et conflits qui, malheureusement, continuent de secouer certaines régions du monde, particulièrement le continent africain.

Toutefois, en ce qui concerne l'Afrique de l'ouest, sous l'égide de la CEDEAO, nous nous félicitons des avancées significatives enregistrées au cours des derniers mois en matière de restauration de la paix et de la démocratie, notamment en Guinée-Bissau et au Mali.

S'agissant du Mali, la médiation de la CEDEAO aura permis le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections libres et démocratiques sur toute l'étendue du territoire national.

Pour la poursuite du Processus de Paix au Mali, le Burkina Faso félicite et appuie la République Algérienne Démocratique et Populaire pour les efforts qu'elle déploie dans la recherche d'une solution durable de paix conformément aux dispositions de l'Accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013 dont l'objectif ultime est de rétablir la paix, l'intégrité territoriale du Mali et de l'espace CEDEAO, ainsi que la cohésion entre toutes les communautés maliennes afin d'atteindre les objectifs de développement harmonieux et d'intégration sous régionale.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Au Mali comme partout ailleurs dans la sous-région du Sahel, les conflits armés se complexifient et se radicalisent en raison de l'émergence de l'extrémisme violent et du terrorisme étroitement associé à l'économie criminelle caractérisée entre autres par le trafic de stupéfiants, d'armes et d'êtres humains.

Ces fléaux nous interpellent sur notre responsabilité commune dans la lutte pour leur éradication. Il est plus que jamais urgent de conjuguer nos efforts, en mettant l'accent sur les mesures préventives et en nous attaquant à leurs causes profondes, à savoir les facteurs favorisant que sont notamment l'extrême pauvreté, le chômage des jeunes, le déni de droit et de justice.

De la même manière, il importe de renforcer les capacités de réaction rapide de nos Etats, la coopération internationale en matière d'échange d'information afin de permettre à nos forces de défense et de sécurité de lutter efficacement contre les menaces terroristes. A cet égard, le Burkina Faso exprime sa profonde reconnaissance à tous les pays partenaires en particulier à la France et aux Etats-Unis d'Amérique dont la contribution aux efforts de sécurisation du Sahel est inestimable.

C'est le lieu pour nous de renouveler notre solidarité et notre plein soutien au Peuple et au Gouvernement de la République Fédérale du Nigeria toujours confrontés à la montée sans précédent du terrorisme et de l'intolérance religieuse.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

D'autres pays du continent africain connaissent également des situations de crise. Nous pensons particulièrement à la Somalie, à la Libye, à la République centrafricaine, à la République Démocratique du Congo et au Soudan.

S'agissant de la République Centrafricaine, le Burkina Faso tient à saluer les efforts du médiateur international, le Président Sassou NGUESSO et se félicite de la tenue du Forum de Brazzaville qui s'est conclu par un Accord de cessation des hostilités. Mon pays soutient le Gouvernement de transition, se félicite de la mise en place effective de la MINUSCA et réitère sa disponibilité à contribuer aux efforts de rétablissement et de maintien de la paix en Centrafrique.

Face à toutes ces crises, le Burkina Faso voudrait souligner l'impérieuse nécessité de restaurer et de maintenir un environnement de paix et de stabilité dans les pays concernés, faute de quoi nos efforts de développement et d'intégration resteront vains.

Dans ce cadre, aucun effort ne devrait être épargné pour protéger les soldats de la paix qui, au péril de leurs vies, œuvrent à apporter sécurité et réconfort aux populations civiles. Je voudrais saisir la présente opportunité pour réitérer notre ferme condamnation des attaques délibérément perpétrées contre tous les soldats des Nations Unies sur les théâtres de maintien de la paix.

Comme il l'a toujours fait, le Burkina Faso continuera de participer à l'action collective de maintien de la paix dans les pays éprouvés, notamment au Darfour, au Mali, en Guinée Bissau, en RDC, en Haïti, etc. Nous exprimons notre profonde gratitude aux pays partenaires pour leurs soutiens multiformes en matière de formation et d'équipement, qui permettent aux troupes burkinabè d'accomplir leur mission de manière efficace partout où elles sont engagées.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

En matière de résolution des conflits, le Burkina Faso prône le dialogue et la concertation.

C'est dans cette optique que le Burkina Faso agit toujours lorsque le Président du Faso est sollicité comme médiateur ou facilitateur. C'est le lieu pour moi de saluer l'adoption, le 31 juillet 2014 par notre Assemblée générale, de la résolution 68/303 sur le « *renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention des conflits* ». A cet égard, mon pays, membre du Groupe des Amis de la médiation, encourage les actions menées sous le Leadership de la Finlande et de la Turquie.

S'agissant du Sahara Occidental, le Burkina Faso salue l'initiative marocaine pour un statut d'autonomie avancée au Sahara occidental, laquelle constitue une alternative crédible et réaliste pour une solution définitive et acceptable pour tous.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Au Moyen Orient, nous condamnons la récente escalade de la violence qui a occasionné de nombreuses pertes en vies humaines au sein des populations civiles. La priorité doit être accordée au dialogue et nous souhaitons que l'Accord de cessez-le-feu illimité qui a été signé entre Palestiniens et Israéliens le 26 août 2014, sous les auspices de la République Arabe d'Egypte, conduise à l'instauration d'une paix définitive entre les deux parties au conflit.

Dans ce sens, le Burkina Faso salue les efforts de la communauté internationale visant à créer un Etat palestinien cohabitant avec Israël, dans la paix, la sécurité et le respect mutuel.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

L'instauration de la paix et de la sécurité internationales restera un vain mot, tant que la question du désarmement ne sera pas résolue.

Aussi, tous les sacrifices doivent être consentis afin qu'ensemble nous puissions parvenir à un monde exempt d'arme nucléaire, à la réduction des risques de prolifération des armes conventionnelles ainsi qu'à l'entrée en vigueur et à l'universalisation du traité sur le commerce des armes légères.

Pour asseoir durablement la paix, la sécurité et la liberté, il est en outre nécessaire de créer les conditions d'un développement équitable et durable pour tous les peuples.

C'est pourquoi, mon pays réitère son profond attachement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Aussi, portons-nous un grand intérêt au processus d'élaboration en cours des Objectifs du développement Durable et de l'Agenda de développement post 2015, et plaidons pour qu'une attention particulière soit accordée à des secteurs vitaux, tels que l'agriculture, les énergies renouvelables, l'industrialisation et les infrastructures.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégations,**

Le Burkina Faso réaffirme son attachement aux idéaux des Nations Unies fondés sur les principes de la coexistence pacifique, du dialogue et du règlement pacifique des différends.

C'est avec conviction que nous saluons et encourageons vivement le rapprochement de vues entre la République Populaire de Chine et la République de Chine (Taïwan), ainsi que le dialogue qui fonde une telle démarche.

Tout en militant en faveur d'une participation plus large de la République de Chine (Taïwan) aux institutions spécialisées de l'ONU, nous saluons l'esprit de compréhension dont fait preuve la Communauté internationale, en admettant la participation de ce pays aux Organisations internationales, afin de lui permettre de jouer un rôle plus accru sur la scène mondiale par sa contribution à la réalisation des objectifs de développement, notamment dans les pays comme le Burkina Faso.

La réadmission de la République de Chine Taïwan au sein de notre Organisation commune mérite d'être examinée. Avec ses 23 millions d'habitants et le poids considérable de son économie, la Chine Taïwan s'impose aujourd'hui comme un acteur incontournable de la scène internationale, en matière de promotion de la paix et de contribution aux efforts de développement.

En ce qui concerne l'embargo contre Cuba, le Burkina Faso réitère sa position en faveur de sa levée pour permettre au Peuple cubain de s'insérer harmonieusement dans le concert des Nations.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Convaincu du rôle irremplaçable des Nations Unies dans la promotion du multilatéralisme, mon pays souscrit aux réformes envisagées, notamment celles du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale.

Compte tenu de la nature de nouveaux facteurs de menace à la paix et la sécurité internationales, il est nécessaire et équitable que d'autres continents puissent disposer de sièges permanents au sein du Conseil de Sécurité. C'est la raison pour laquelle le Burkina Faso souscrit à la position commune africaine en faveur d'un élargissement du nombre des membres permanents du Conseil de Sécurité, en vue de prendre en compte les attentes du continent africain.

Avec le concours de tous et mus par l'esprit de solidarité et de partage, nous pourrons renforcer le rôle de l'ONU en tant que véritable instrument de coopération en faveur de la paix, de la sécurité, de la justice et du développement.

Je vous remercie.